

En marge des combats douteux

Raymond Aron

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE** 2019/1 Printemps, PAGES 187 À 200
ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

ISBN 9791037300003

DOI 10.3917/pe.191.0187

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2019-1-page-187?lang=fr>



CAIRN · INFO

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



En marge des combats douteux

Par **Raymond Aron**

Raymond Aron (1905-1983) a notamment été professeur au Collège de France et membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Il est l'auteur d'ouvrages de référence sur les relations internationales, dont *Paix et guerres entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1962.

Ce texte a été publié dans *Politique étrangère* en 1979, année de création de l'Institut français des relations internationales (Ifri). Raymond Aron y revient sur des événements importants de la décennie écoulée, comme la guerre du Vietnam. Il développe surtout une réflexion générale sur la place du droit, de la morale, de la force et de l'intérêt national dans les relations internationales. En filigrane apparaissent dans ce texte des thématiques proches du droit d'ingérence ou de la responsabilité de protéger.

politique étrangère

Les Français en 1954, les Américains en 1973 ont quitté les trois pays de la péninsule indochinoise, désormais soumis à des partis qui se réclament de la même idéologie. Et les guerres continuent, tantôt entre des armées, tantôt entre une armée et des maquisards. Le retrait des Occidentaux n'a pas laissé les peuples à eux-mêmes, à leur volonté d'indépendance ou à leurs querelles. Naguère impliqués par le conflit Est-Ouest, voici les Vietnamiens, les Cambodgiens, les Laotiens, objet de la rivalité entre les deux Grands du marxisme-léninisme.

L'analyste désireux de marquer des points contre le marxisme-léninisme trouve là des occasions propices. Les combattants professent la même doctrine qu'ils réfutent par leurs actes. Le capitalisme par essence impérialiste, le socialisme par essence pacifique : comment accorder ces articles du dogme avec l'expérience ? Les Viets et les Khmers rouges, alliés contre les Américains et les gouvernements soutenus par eux, semblent avoir prévu la nouvelle épreuve de force dès le jour de la victoire commune. Les Chinois avaient soutenu, ravitaillé le régime de Hanoï aussi bien pendant la première guerre contre les Français que pendant la deuxième contre les « fantoches » de Saïgon et les États-Unis. Quatre années après la chute de Thieu, voici les Vietnamiens étroitement

liés à Moscou, intégrés au Conseil d'assistance économique mutuelle (Comecon) et, du même coup, tenus pour ennemis par les Chinois, formidable voisin auquel ils ont résisté pendant des siècles.

La rivalité Est-Ouest obéissait à des règles non écrites, plus ou moins respectées. La plus rarement violée était celle qui interdisait le franchissement des frontières par des armées régulières. Il semble qu'elle n'inspire plus le respect. Les troupes de l'Inde, gouvernée à l'époque par madame Gandhi, franchirent la frontière de la province orientale du Pakistan, province en révolte contre le pouvoir dit central, établi à Islamabad, à quelque 3 000 kilomètres du Bengale. Fallait-il accuser l'ex-« impératrice de l'Inde » d'agression ? Formellement, à coup sûr. Mais quel était l'autre terme de l'alternative ? Les électeurs de ce qui est devenu le Bangladesh avaient voté massivement pour le parti autonomiste. Les négociations entre le général Yahya Khan et le cheikh Mujibur Rahman, le chef du parti autonomiste, le père de la patrie (depuis lors assassiné) avaient échoué. Ce dernier avait été jeté en prison ; la révolte avait éclaté, la répression aussi ; les insurgés de la province orientale avaient proclamé leur État et entamé la résistance et la guérilla. En l'absence de l'intervention indienne, guérilla et répression se seraient prolongées des années durant. Le jugement légal ne prête pas au doute ; le jugement politique, moral même, hésite. En Afrique, c'est la Tanzanie qui lança ses troupes, accompagnées de réfugiés ougandais, à l'assaut du despotisme sanguinaire du maréchal Amin Dada. Les troupes tanzaniennes ne se sont pas encore retirées et l'Ouganda n'a pas trouvé un gouvernement relativement stable. Fallait-il applaudir à la chute d'un tyran ou craindre que la pratique de justice par les armes fit école ? Si le voisin d'un pays mal traité par ses gouvernants s'érige en justicier, le fondement de la charte des Nations unies s'effondre. Et rarement le justicier agit en tout désintéressement.

L'invasion du Cambodge par les troupes vietnamiennes reproduit en quelque manière les deux cas précédents. La province orientale du Pakistan souffrait d'un régime militaire et brutal, le maréchal Amin Dada méritait tous les châtiments : le régime de Pol Pot infligeait à la population des souffrances monstrueuses. Responsables de la mort d'un ou deux millions de leurs compatriotes, ces gouvernants marxistes-léninistes, ayant à leur tête des demi-intellectuels formés à Paris, bénéficiaient du soutien chinois. En l'espèce, tous les acteurs, Union soviétique, Vietnam, Cambodge, Chine populaire se conduisaient conformément aux préceptes ou aux coutumes de la *Machtpolitik* ou du machiavélisme le plus radical. L'Union soviétique cherchait, au sud de la Chine, un allié sûr, des bases diplomatiques et militaires. Selon la même logique, la Chine s'efforçait de rompre l'encerclement, donc d'affaiblir le Vietnam,

acquis à la cause soviétique. Reste le cas des deux petits, Vietnam et Cambodge. Pourquoi n'ont-ils pas tenté, l'un et l'autre, de se soustraire à la querelle des Grands ?

Autant que l'on puisse le savoir, le conflit entre les Vietnamiens et les Cambodgiens n'a pas été provoqué ou manipulé à l'origine par les Russes et les Chinois. Virtuel, avant même la défaite de « l'impérialisme » américain, il a éclaté dès le jour où Viets et Khmers rouges eurent pris le pouvoir. À en croire le prince Norodom Sihanouk, l'équipe Pol Pot était obsédée par le péril vietnamien et, dans son délire, elle s'imaginait durcir et préparer son peuple à l'épreuve suprême, à la lutte pour la survie du peuple khmer contre la volonté d'anéantissement des Vietnamiens.

L'analyse stratégique-politique semble pour ainsi dire trop simple. C'est à peine si les partis marxistes-léninistes s'accusent mutuellement de trahir leur vérité commune. Les Chinois n'affirment guère la supériorité du marxisme khmer sur le marxisme vietnamien. Les Chinois dénoncent l'agression vietnamienne – fait incontestable d'après le langage ordinaire de la légalité internationale. Les Vietnamiens répliquent en invoquant les provocations cambodgiennes et, subsidiairement, les atrocités dont ils font incomber la responsabilité à l'équipe de Pol Pot.

Les Chinois, à leur tour, ont introduit une novation dans le langage des relations internationales. Ils ont infligé une « punition » au Vietnam afin de sanctionner l'agression commise contre le Cambodge. De madame Gandhi, du président Nyerere aux dirigeants marxistes-léninistes de Pékin, de Phnom Penh et de Hanoï, le cynisme s'affirme peu à peu et le rôle de justicier s'efface. En l'absence d'une communauté internationale habilitée à intervenir contre un despote sanguinaire, les gouvernants qui s'arrogent le droit de juger un régime voisin valent-ils mieux que ceux qu'ils condamnent ? Il est parfois presque scandaleux de s'incliner devant le principe de non-intervention dans les affaires intérieures des États ; les interventions apparaissent parfois aussi odieuses que la passivité. Tant qu'il n'existe aucune autorité supérieure à celle des États, quelle est l'issue ? Selon les cas, l'observateur détaché, l'homme de bonne volonté incline dans un sens ou dans un autre. J'ai préféré l'agression indienne à une longue guérilla ; si les Vietnamiens avaient agi par souci du peuple khmer, ils n'auraient pas envahi le Cambodge, mis au pouvoir des « dissidents », amenés dans les fourgons de l'armée vietnamienne, et ajouté au malheur d'un peuple exsangue, ravagé par les bombardements, la guerre et la folie des Khmers rouges.

Tant qu'il n'existe aucune autorité supérieure à celle des États, quelle est l'issue ?

Les événements de la péninsule indochinoise marquent donc une autre phase de la politique mondiale à moins qu'ils ne révèlent un autre style des relations interétatiques. Faut-il en imputer la responsabilité au marxisme-léninisme des belligérants ou à des traditions historiques autres ? J'hésite à répondre mais j'incline à donner une réponse négative. En Europe, le respect des frontières s'explique par le face-à-face des armées des deux Grands. Trop d'explosifs avaient été accumulés par les deux camps, pour qu'aucun prît le risque d'approcher une allumette. La lutte pour Berlin se déroula selon des méthodes prudentes ; Berlin-Ouest était symboliquement terre américaine. Ajoutons que Staline n'avait pas rappelé Tito à la discipline de la communauté *manu militari* comme le firent Khrouchtchev en Hongrie, Brejnev en Tchécoslovaquie. Était-il plus prudent que ses successeurs ? Le partage de l'Europe n'était-il pas encore suffisamment stabilisé ? L'absence d'une frontière commune entre le grand frère et le petit frère indocile créait-elle un obstacle ? Toutes ces raisons me semblent plausibles ; il reste la raison à mes yeux décisive : Staline pensait que Tito et son peuple se seraient battus contre l'agresseur, même russe. Les Hongrois se battirent et, en quelques jours, l'affaire fut réglée. En Yougoslavie, elle risquait de se prolonger. En Afrique, les responsables des nouveaux États s'accordèrent sur le principe du respect des frontières non pas tant par soumission au pacte des Nations unies que par crainte de la remise en question des frontières. Celles-ci, en effet, tracées par les puissances européennes, toutes arbitraires à un degré ou à un autre, coupent en deux ou en trois des ethnies et rassemblent des ethnies hétérogènes. C'est pourquoi presque tous les États d'Afrique prirent position contre la révolte du Biafra afin de sauvegarder le Nigeria. De même, les incursions des Somalis en Ogaden pour y soutenir des Somalis insurgés contre le pouvoir d'Addis-Abeba ne rencontrèrent que peu d'écho et de sympathie en Afrique. Le principe politique et légal s'y transfigure en obligation morale. Pour combien de temps ? Je ne me risque pas à le dire. Les États ont tendance à persévérer dans leur être.

Faut-il tenir le cas indochinois pour unique, anormal ? Disons plutôt que des circonstances multiples favorisaient pour ainsi dire le renouvellement des guerres après le retrait des Occidentaux. Les Chinois ont une tradition d'opérations limitées, aux frontières. En 1962, ils donnèrent une leçon à l'Inde sur les hauteurs de l'Himalaya. Cette fois, la « punition » infligée au Vietnam signifiait aussi un défi à l'Union soviétique. Celle-ci ne releva pas le défi pour des motifs que nous ne savons pas. Elle est assez puissante pour démontrer qu'elle ne craint personne et peut-être garde-t-elle l'espoir de normaliser les relations avec la Chine populaire ?

Le Vietnam domine de loin par le nombre de sa population, par ses ressources et son armée, le Laos et le Cambodge. C'est lui qui a précipité le déclin de l'empire khmer dans le passé. La France avait créé une fédération indochinoise : les Vietnamiens se considéraient les successeurs de la puissance fédérale. Au Laos, ils n'ont pas eu besoin d'une invasion visible pour s'installer en maîtres. Les Américains, après le coup d'État de Lon Nol, firent entrer au Cambodge des troupes sud-vietnamiennes qui furent accueillies par les populations comme des envahisseurs et non comme des alliés. Probablement les Vietnamiens auraient-ils pu établir leur domination au Cambodge selon la même méthode qu'au Laos : l'agressivité de Pol Pot apporta aux Vietnamiens l'occasion, à défaut de justification, de la manière forte.

Les États-Unis, les Européens, face à cet imbroglio ou à cette querelle de truands, demeurent spectateurs, quelque peu stupides. Ils condamnent l'invasion vietnamienne, ils n'approuvent pas la punition administrée au coupable. Les dirigeants chinois en conçoivent, semble-t-il, quelque mépris à l'égard des Américains qui ne résistent plus à l'hégémonisme soviétique, à l'égard des Européens aussi qui font profession d'ignorer la menace soviétique. Ni sur le terrain ni autour des tables vertes, rien n'est résolu. La résistance cambodgienne continue et, aux Nations unies, ce sont les représentants des Khmers rouges qui occupent le fauteuil du Cambodge. Le prince Norodom Sihanouk n'adhère à aucun des deux « régimes » communistes, l'un esclave du Vietnam et l'autre réfugié dans les forêts. Par milliers, par centaines de milliers, des Cambodgiens vont mourir de faim au cours de ces prochains mois alors que l'armée vietnamienne reprend son offensive.

La moralité, l'amoralité ou l'immoralité de la politique étrangère

Les Occidentaux ne jouent plus guère de rôle dans cette partie du monde. Ils ne sont directement responsables ni des horreurs du régime Pol Pot ni de l'impérialisme vietnamien. Mais ils ne peuvent pas non plus ignorer la part qu'ils ont prise dans le malheur de ces peuples, les Français d'abord, les Américains ensuite. Il ne s'agit pas de réveiller les passions d'hier, de donner raison aux uns ou aux autres, mais de réfléchir sur les cas de conscience, sur la moralité, l'amoralité ou l'immoralité de la politique étrangère.

En 1944, 1945, 1947 le choix allait pour ainsi dire de soi. À peine sortie de la nuit de l'occupation, la France, alors gouvernée par le général de Gaulle, envoya au Vietnam un corps expéditionnaire, celui qui était destiné à prendre part aux dernières batailles contre le Japon. Le Nord était occupé par les Chinois, le Sud par les Britanniques. Les troupes françaises

devaient relever les troupes d'occupation mais, une fois la relève faite, les Français libérés des prisons japonaises, quel objectif devait viser le gouvernement provisoire de la République ? Aujourd'hui l'unanimité se ferait sans peine. La formule de l'Union française ne devait pas camoufler le maintien d'un régime à demi colonial mais, au contraire, faciliter la voie de l'indépendance. C'est le Vietminh qui déclencha la guerre en 1946, mais les Français qui en portent la responsabilité majeure, par le bombardement de Haïphong, par la constitution d'un gouvernement de Cochinchine destiné à prévenir l'unité des trois Ky, Cochinchine, Annam, Tonkin.

À cette époque, nul cas de conscience. Nous n'avions pas entraîné des personnalités valables dans une aventure politique contre Ho Chi-Minh, nous n'avions pas «jauni» le corps expéditionnaire. La résistance au Japon se confondait avec le mouvement nationaliste. Au-delà des controverses et des négociations, une seule question se posait : accepter franchement la fin du régime colonial, donc l'indépendance du Vietnam, du Cambodge, du Laos, ou tenter, comme nous le fîmes, de garder une moitié de ce que l'on affectait de donner ? Les nationalistes de Ho Chi-Minh étaient communistes ou dirigés par des communistes mais ni le général de Gaulle ni les ministres de la

La moralité s'accordait avec l'intérêt national du pays

IV^e République, au moins jusqu'à la guerre de Corée, ne menaient une croisade ou une politique de *containment* contre l'expansion communiste. Ils défendaient l'empire français.

Dans une conversation que j'eus avec lui en 1953, le général Navarre se refusait à penser le combat français comme un élément de la stratégie, occidentale ou américaine, exclusivement anti-communiste. Les Américains cherchaient des gouvernants, indépendants des Français, non communistes, les Français des gouvernants favorables à l'Union française et enclins à se contenter de l'autonomie. En simplifiant mais sans falsifier la réalité historique, on peut dire que la première guerre du Vietnam eut pour cause le refus français d'accorder l'indépendance aux trois pays d'Indochine, plus précisément au parti dit du Vietminh, coalition dans laquelle les communistes tenaient les positions clés.

En ce cas, la moralité, autant qu'on puisse employer ce mot, s'accordait avec l'intérêt national du pays. En 1945, les Alliés, les Américains et les Britanniques, avaient accepté le principe d'autodétermination ; les Américains et les Soviétiques condamnaient ensemble les empires européens. Les Français eux-mêmes ne croyaient plus à la mission civilisatrice ; combien, parmi eux, auraient jugé moral de sacrifier des hommes et des ressources pour préserver quelques miettes de l'autorité impériale ? Et l'intérêt national ne suggérait pas une autre décision. Dix ans, 500 000 soldats seraient nécessaires pour rétablir l'ordre

français en Indochine, me disait André Malraux en 1945, qui attribuait la même opinion au général Leclerc. Il se trompait par optimisme. Après la victoire des communistes en Chine, ni 20 ans ni un million de soldats n'auraient suffi.

Nous abandonnions les peuples que nous avions «protégés» à un régime dont nous savons aujourd'hui qu'il est impitoyable, inhumain. C'est vrai. Les partisans de l'Algérie française me reprochaient de me désintéresser du peuple algérien en l'abandonnant au Front de libération nationale (FLN), au Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). En 1945 ou en 1946, le communisme vietnamien ne se séparait pas de la revendication d'indépendance. Les faits ne laissaient pas la liberté de choisir entre les divers prétendants au pouvoir du pays libéré. Sous prétexte de refuser Ho Chi-Minh – le général de Gaulle dénonçait encore en 1950 la solution Ho Chi-Minh –, nous avons prolongé pendant huit années une lutte sans espoir. Une défaite locale, la diplomatie de l'Union soviétique à l'époque, conduisirent à l'accord de Genève qui, en dernière analyse, nous sauvait la face et permettait de faire ce que nous aurions dû faire huit années auparavant.

En 1954, nous ne pouvions plus livrer l'ensemble du Vietnam au Vietminh. Nous avons créé une République du Vietnam, reconnue par la plupart des États occidentaux. Cette République possédait une administration, une armée. Inévitablement, un partage comparable à celui de la Corée résulta de la guerre. Le Vietnam du Sud englobait un fragment de l'Annam en même temps que la Cochinchine. Il s'opposait au Vietnam du Nord moins par ses traditions, ses souvenirs historiques, que par le refus du communisme. En d'autres termes, c'est la première guerre du Vietnam plus que la division du pays en deux zones d'occupation, chinoise et britannique, qui créa la condition de la deuxième guerre.

Certes, l'accord de Genève prévoyait, en vue de l'unification deux ans plus tard, des élections libres au suffrage universel. Diem, à l'instigation des Américains, écarta cette procédure. Aussi bien, qui imagine que le président du Sud aurait pu faire campagne à Hanoï et y tenir une réunion publique ? Ni en Corée, ni en Allemagne ni au Vietnam, deux fragments d'un pays, soumis à des régimes hostiles, ne pouvaient s'unir à coups de bulletins de vote. À partir de 1954, il ne restait que deux éventualités, la coexistence des deux Vietnam ou l'unification par la force, donc celle du Nord.

La décision d'abandonner le Vietnam du Sud à lui-même était devenue autrement difficile que l'aurait été la décision française de négocier avec les Vietminh et de reconnaître l'unité des trois Ky. En 1954, les chefs

d'état-major américains mettaient en garde le président contre les périls de l'intervention. Il n'y a pas d'armée sans État ; il fallait donc créer un État pour que l'armée pût remplir sa fonction. Quelle décision suggérait l'analyse politique et morale ? En 1968, toute la gauche française, mondiale, vitupérait l'impérialisme américain ; aujourd'hui quelques-uns battent leur coulpe et beaucoup s'interrogent. Quant à Soljenitsyne, implacable, il dénonce le manque de courage de l'Occident.

En 1960, les Vietnamiens du Sud, en majorité, ne souhaitaient pas rejoindre leurs frères du Nord sous la férule communiste et, du même coup, ils soutenaient ou, au moins, acceptaient un État, attaqué par l'autre Vietnam, impatient d'imposer son régime à un État ou quasi-État dont il ne reconnaissait pas l'existence ou la légitimité. Si la Corée du Nord ou la RDA tentait la même entreprise, qui ne la taxerait d'agression ?

La politique américaine, au Vietnam, n'était pas en tant que telle immorale, si l'on accepte les propositions précédentes, si les Vietnamiens n'attendaient pas les hommes du Nord en libérateurs ; elle se conformait aux pratiques de la rivalité des deux Grands, et protégeait de la rigueur du régime de Hanoï un pays ou un demi-pays. Pourquoi cette politique a-t-elle été peu à peu désavouée par l'opinion américaine, vilipendée par l'opinion mondiale, au-delà des milieux toujours hostiles aux États-Unis ? Je vois plusieurs motifs : d'abord l'instabilité du gouvernement de Saigon, la ronde des généraux, et les maux ordinaires des régimes financés par les États-Unis – corruption, arbitraire, etc. ; le doute sur les sentiments populaires à l'égard d'un État qui semblait incapable de survivre sans la présence de troupes américaines ; enfin la technique de guerre adoptée par le corps expéditionnaire venu des États-Unis, les bombardements non pas seulement sur la piste Ho Chi-Minh, mais aussi sur le Nord-Vietnam et Hanoï.

Aux États-Unis, l'opinion jugea la guerre de plus en plus immorale au fur et à mesure qu'elle durait et que la victoire devenait plus lointaine. Combat douteux pour un intérêt national mal perçu, la guerre du Vietnam déchira la nation, contribua au soulèvement des jeunes et des étudiants. Révolte morale, disait-on à l'époque ; manque de courage, répliqua Soljenitsyne. Pour idéaliser leur révolte, les opposants idéalisaient les Vietcong, le régime du Nord-Vietnam. Doit-on leur demander aujourd'hui de confesser leur erreur ou leur faute ? Les éperviers avaient-ils raison contre les colombes ? Ni les uns ni les autres n'avaient pleinement tort ou pleinement raison.

Les décisions diplomatiques, celles surtout qui impliquent ou risquent d'impliquer le recours à la force militaire, doivent, d'abord et avant tout,

se soumettre à un test, celui du possible, de l'équilibre entre les objectifs et les moyens. Qui promet à un allié la garantie qu'il ne peut pas assurer, manque à la morale de l'action dans un univers de monstres froids. Après l'occupation de la zone démilitarisée de Rhénanie, la France ne pouvait honorer son traité avec la Tchécoslovaquie que par une guerre que les Français n'étaient pas résolus à livrer. Georges Bonnet et Édouard Daladier espéraient probablement dissuader Hitler en le menaçant de combattre pour les Sudètes sans avoir le ferme propos de mettre cette menace à exécution. Ils firent de même en 1939 pour la Pologne et peut-être ont-ils pensé, même après la chute de la Pologne, que la guerre n'aurait pas lieu.

Une idée de P.-J. Proudhon me revient en mémoire. Dans un de ses livres, qui mérite d'être mieux connu, *La Guerre et la Paix*, il écrit à peu près que le droit d'un État ne va pas au-delà de sa force, de sa capacité d'assimiler les populations conquises. «[...] comme moyen de conquête, les batailles n'étaient plus d'aloi... L'adjonction de Nice et de la Savoie a été présentée par le gouvernement impé-

rial comme une rectification de frontière, motivée par l'extension subite du Piémont... L'Algérie seule est devenue notre conquête ;

mais cette conquête, après trente ans comme après le premier jour, se réduit à une occupation militaire... La France a dépensé, année moyenne, pour la conservation de ce trophée, cinquante millions et vingt-cinq mille hommes. Le gouvernement impérial s'en plaint comme autrefois le gouvernement de Louis-Philippe¹. » En refusant au Vietminh l'indépendance, la France revendiquait le droit de la force sans en posséder les moyens.

Le droit d'un État ne va pas au-delà de sa force

Les Américains livraient une guerre que l'on appelait au siècle dernier une guerre de principe et aujourd'hui idéologique. Il serait paradoxal en apparence d'accuser les dirigeants des États-Unis d'avoir sous-estimé leur force. Mais la force ne se réduit pas aux armes et à la valeur militaire des soldats et de leurs chefs : la volonté, l'unité du peuple constitue aussi un élément de la force de l'État. Or, les États-Unis se sont paralysés eux-mêmes en s'interdisant de miner le port de Haïphong – sauf, au dernier instant, afin d'arracher une paix de défaite –, en adoptant une stratégie de défensive et d'usure.

Les bombardiers traversaient la ligne de démarcation, jamais le corps expéditionnaire ne la franchit. Pour atteindre leur but politique – édifier un Sud-Vietnam capable de se maintenir tout seul – quel objectif militaire

1. P.-J. Proudhon, *La Guerre et la Paix*, Paris, 1861, p. 328-329.

devait être fixé au corps expéditionnaire ? Faute de penser clairement la tâche confiée aux chefs militaires, ces derniers menèrent des opérations qui apparaissaient à la fois indéfinies, vaines et cruelles. Que les États-Unis ne possédassent pas la force ou qu'ils ne furent pas capables de l'utiliser, on peut en discuter. Le fait majeur demeure : la politique américaine au Vietnam, légitime dans son intention, devint apparemment immorale parce qu'elle accumulait les mêmes ruines sans atteindre sa fin. Qui jugeait les événements sous ce jour ne ralliait aucun des camps et attirait sur lui la sévérité des deux. Pourtant on ne pouvait ni se faire d'illusions sur le régime du Vietnam unifié, ni conseiller la poursuite d'une guerre qui mettait en cause l'unité du peuple des États-Unis et détournait la République impériale de son rôle planétaire. Parfois l'immoralité, en politique étrangère, naît de l'aveuglement, de l'incompétence, de l'illusion.

Le cas du Cambodge soulève plus de passions encore. Face au martyr de ce pays, menacé de disparaître, victime de la famine et de la conquête vietnamienne, qui ne peut s'interroger ? Quelle responsabilité ai-je assumée par la plume sinon par l'action ? Jean Lacouture a poussé un cri d'horreur et de remords. Nous savions que les Khmers rouges étaient communistes, nous ne refusions pas de croire Soljenitsyne quand il nous annonçait des camps de concentration qui se multiplieraient dans les trois pays de la péninsule indochinoise. Nous ne connaissons pas les Khmers rouges. Qui sont les « criminels » ? Ceux qui prirent la décision de bombarder la bande de terre dans laquelle étaient établies les bases de repli et de repos des combattants vietnamiens ? Ceux qui ourdirent le coup d'État qui renversa le prince Norodom Sihanouk et mit le général Lon Nol au pouvoir ? Le président Nixon et Henry Kissinger qui, indifférents aux Cambodgiens eux-mêmes, utilisèrent cet espace d'opération, erreur stratégique probablement ? Aujourd'hui, les uns plaident qu'il valait la peine de continuer la guerre pour épargner aux Cambodgiens le règne des Khmers rouges. D'autres plaident, avec autant de raison, que les années de bombardements et de combats ont forgé les « hommes nouveaux » du Vietnam et du Cambodge, apparemment insensibles à la compassion et pour ainsi dire intoxiqués, ivres de violence, comparables à des drogués qui ne peuvent plus se passer de leur poison.

Je me refuse à prendre parti dans ces polémiques. En 1944-1945, avant même la défaite de l'Allemagne, j'étais partisan non sans scandaliser les gaullistes, de ne pas retourner en Indochine, sinon pour y négocier avec les nationalistes l'indépendance des trois pays. Ensuite, je n'ai pas milité publiquement contre la guerre indochinoise, non par ralliement à une politique que les responsables eux-mêmes n'approuvaient pas, mais par

conscience du piège dans lequel nous étions tombés. Comment en sortir honorablement ? À propos de l'Algérie, je militai parce que ma voix portait plus haut en 1957 qu'en 1946 ou 1947.

À l'heure présente, qui évoque les guerres d'Indochine sans trouble de conscience ? Ni ceux qui soutenaient inconditionnellement les Viets et les Khmers, ni ceux qui engagèrent les États-Unis dans la guerre et entraînèrent le Cambodge dans la tourmente, ne se félicitent ou ne tirent fierté de leur passé. Pour avoir l'âme sereine, en de telles périodes, il faut la foi d'un manichéen sans faille, le bon d'un côté, le mal de l'autre. Non sans ajouter au manichéen une vertu qui s'accorde rarement avec sa foi : le transfert des valeurs. Le bien devient mal et le mal devient bien. Entre Moscou et Pékin, entre Pékin et Hanoï, comment se répartissent les rôles ?

Ces remarques, en marge d'une histoire pleine de bruit et de fureur, illustrent l'éternel dialogue de la violence et de la moralité dans les relations internationales. Au point de départ, la décomposition d'un empire et une revendication nationale : en dépit de l'hétérogénéité des trois Ky, le Vietnam se présentait comme un État, unifié par le plus fort des trois composants, le Tonkin. En jouant sur l'opposition du Nord et du Sud, les Français, dans l'illusion de préserver une part de leur autorité, déclenchèrent une guerre civile à l'intérieur du Vietnam, qui se combina avec la guerre de décolonisation et qui intégra la guerre de libération du Vietnam dans la rivalité Est-Ouest des Grands d'abord, dans la rivalité sino-soviétique ensuite. La politique française, en 1945-1946, est la moins excusable parce qu'elle se fondait sur une conception erronée de l'intérêt national, sur une surestimation extrême de la force française, sur la méconnaissance du droit d'indépendance des Vietnamiens. Ce droit était revendiqué par un parti d'obédience communiste. Au moins aurait-il fallu l'accorder aux non communistes du Sud – ce que firent les Américains, non les Français. L'État indépendant du Sud succomba à la force du Nord. L'unité des trois Ky fut réalisée en 1975, trente années après le refus de cette unité par Thierry d'Argenlieu et le gouvernement français. Refus qui ne me paraît rétrospectivement ni prudent ni moral. D'aucuns m'objecteront que l'impérialisme du Vietminh qui visait Saigon en 1946 a conquis depuis lors Phnom Penh et Louang Prabang. Personne ne peut dire avec certitude si le Vietnam, unifié en 1946, indépendant et formellement dans l'Union française, aurait évolué comme il le fit durant la guerre de Trente Ans. Ce que, en revanche, cette guerre illustre tragiquement, c'est la vieille maxime : nos actes nous suivent. En 1945, nous pouvions quitter honorablement l'Indochine. En 1956 ou 1957, nous pouvions négocier honorablement les étapes de l'indépendance de l'Algérie. En 1962, notre

L'éternel dialogue de la violence et de la moralité

départ ne fut pas honorable, nous abandonnâmes les harkis à la vengeance des vainqueurs et nos troupes recevaient l'ordre de rapatrier le nombre le plus faible possible des Algériens qui avaient choisi notre camp. Henry Kissinger raconte que le général de Gaulle dit au président Nixon en 1969 de quitter le plus vite possible le Vietnam. Il oubliait que lui-même avait eu besoin de quatre années pour abandonner l'Algérie.

Faut-il condamner la guerre de principe, ne jamais défendre un régime que nous préférons à un régime odieux qui, de plus, adhère au camp adverse ? Évidemment non. La guerre du Vietnam a bouleversé les États-Unis non parce qu'elle était en tant que telle immorale et impérialiste, elle est progressivement apparue telle parce que les États-Unis n'osaient pas ou ne savaient pas utiliser leur force et qu'ils devaient perdre politiquement sans avoir l'excuse de la défaite militaire. Dien Bien Phu aida à traiter la France dont les gouvernants étaient trop faibles pour en prendre la décision sans une excuse. Le général de Gaulle a transfiguré l'abandon par le verbe. Les Américains n'eurent la chance ni d'un Dien Bien Phu ni d'un De Gaulle : les crimes des Vietnamiens et des Cambodgiens justifient-ils après coup leur lutte ? Condamnent-ils leur retrait ? À quoi l'autre école répond que jamais les Khmers rouges ne seraient arrivés au pouvoir si la politique de Nixon et de Kissinger n'avait dévasté le pays. Le débat rétrospectif demeurera aussi passionné que les polémiques à l'époque des événements, le pire étant que les uns et les autres ont, d'une certaine manière, leur part de vérité.



Mots clés

Relations internationales
Droit d'ingérence
Intérêt national
Guerre du Vietnam